

**Recherche-action en économie sociale**  
**Fondements éthiques et posture épistémologique**  
*Jean-François Draperi<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> *Centre d'Economie Sociale Travail et Société (CESTES / Cnam) et Revue internationale de l'économie sociale (Recma), [draperi@cnam.fr](mailto:draperi@cnam.fr).*

## **Recherche-action en économie sociale Fondements éthiques et posture épistémologique**

### **RÉSUMÉS**

Le projet des Rencontres du Mont-Blanc -association de responsables d'entreprises d'économie sociale nouvellement fondée- de créer un Centre international de veille sur l'économie sociale, est l'occasion de réfléchir sur les conditions de production de la recherche en économie sociale et sur la posture épistémologique des auteurs de cette recherche. Ces auteurs partagent des traits communs qui permettent de les associer dans une véritable tradition de pensée et d'agir, distincte à la fois de la tradition libérale et de la tradition marxiste. Ils produisent fréquemment dans des associations volontaires plutôt que dans le cadre universitaire. Ils procèdent par recherche-action, sans être nécessairement chercheurs professionnels, recherche-action dans laquelle la formation tient une place éminente. Ils produisent une pensée et une pratique de changement social non-violent proposant une alternative au capitalisme et qui a pour finalité l'émancipation de la personne humaine. Leur objet central est une entreprise collective regroupant de façon démocratique des personnes, objet dans lequel ils s'impliquent généralement eux-mêmes et qui constitue donc également le sujet historique qui les rassemble.

**Mots clefs** : recherche-action, épistémologie, tradition de recherche, alternative non violente

The social economy invites each social actor to become a researcher (and conversely) according to an original model of action-research that entails, once again, a certain form of courage. Thinking about the meaning of one's action and questioning it, the social actor takes up a pen; while the thinker, applying theories to social practices, participates in social change other than in words. This courage becomes the basis of the modern individual's freedom and unity. With three aspects :

**Non-violent Practice** : we could go on at great length citing remarks that refer to non-violence and peace that were made by the founders of the cooperative movement.

**Educational Objective** : the social economy has an educational objective : free the individual, make the individual more aware, and equip the individual with mental training—that is, empower the individual with the ability to change the world and change oneself.

**Action and Reflection** : the social economy is based on the interaction of a social movement and ideas. The social economy results from a convergence between a social movement and the ideas that affect it and that it appropriates.

The “specialists” of the social economy are both theoreticians and actors. Joining the world of work with voluntary participation, the social economy has opposed since its beginnings a constructive response to one of the deepest divisions of labor, that between manual and intellectual work.

**Mots clefs** : non-violent Practice, research-action

El proyecto de los *Rencontres du Mont-Blanc* (Encuentros del Mont-Blanc, asociación de responsables de empresas de economía social recientemente creada), de crear un Centro Internacional de vigilancia de la economía social, va a ser la ocasión para reflexionar sobre las condiciones de aportación de la investigación en economía social y sobre la postura epistemológica de los autores de dicha investigación. Estos autores comparten rangos comunes que permiten asociarlos en una tradición de pensamiento y de actuación, la cual es diferente tanto de la tradición liberal como de la tradición marxista. Su aportación se inscribe más en asociaciones voluntarias que en el marco universitario. Proceden mediante investigación-acción, sin ser forzosamente investigadores profesionales, ocupando la formación una posición predominante en esa investigación-acción. Aportan un pensamiento y una práctica de cambio social no violento, proponiendo una alternativa al capitalismo, con una finalidad de emancipación de la persona humana. Su objeto central es una empresa colectiva que agrupa a personas de manera democrática; generalmente, se implican ellos mismos en ese objeto, que también constituye el sujeto histórico que los reúne.

**Mots clefs** : investigacion-accion, tradicion de pensamiento, practica de cambio social no violento

## **Recherche-action en économie sociale**

### **Fondements éthiques et posture épistémologique**

#### **Introduction**

L'économie sociale trouve ses sources dans le mouvement coopératif, qui durant près de deux siècles a tenté de formuler un projet social et économique alternatif au capitalisme.

Le mouvement coopératif mondial s'est organisé à partir de 1895 en constituant l'Alliance coopérative Internationale (ACI). A travers ses congrès, l'ACI a défini les valeurs de référence du mouvement et étudié les grands défis auxquels sont confrontées les coopératives. De son côté, l'Organisation Internationale du Travail (OT) dont le premier directeur –Albert Thomas– fut un coopérateur actif a également donné une définition et un cadre éthique au mouvement coopératif. La recommandation 127 (en 1966) et la recommandation 193 de l'OIT (en 2002) ont permis de montrer la pertinence de la coopérative comme outil privilégié du développement des pays aussi bien au Sud qu'au Nord. Depuis une trentaine d'années, les mouvements coopératifs, mutualistes et associatifs se sont rapprochés sous le concept d'économie sociale afin de se fortifier réciproquement. Ils fédèrent l'ensemble des groupements de personnes dont le but est de répondre à des attentes et besoins collectifs en fonctionnant de façon démocratique.

Depuis deux ans, des responsables d'entreprises d'économie sociale se sont réunis au sein d'une association *Les rencontres du Mont Blanc*, afin d'échanger sur la situation économique et sociale internationale et développer des actions communes. Faisant le constat d'un déficit de communication entre les mouvements et les entreprises d'économie sociale à l'échelle internationale, ils se proposent de constituer un *Centre international de veille de l'économie sociale* s'appuyant sur les réseaux déjà existants. C'est l'occasion de s'interroger sur les conditions de production des pensées qui alimentent l'économie sociale. Il s'agit ici moins de présenter les courants de l'économie sociale que les fondements communs de ces courants, en vue de définir une tradition de pensée et d'agir propre à l'économie sociale, et distincte à la fois de la tradition de pensée libérale et de la tradition de pensée critique

Nous proposons de présenter de façon synthétique quelques initiatives fédératrices (partie 1) avant de spécifier les conditions de production de la pensée coopérative (partie 2), puis de présenter succinctement les grandes lignes du projet des *Rencontres du Mont-Blanc* (partie 3). Nous concluons enfin sur les acquis théoriques et pratiques de cette exploration

## 1. QUELQUES LIEUX DE PRODUCTION HISTORIQUES DE LA PENSÉE COOPÉRATIVE

Il est notable que la pensée coopérative et d'économie sociale ne s'est pas essentiellement construite dans les laboratoires de recherche publics et dans les Universités. Nous tenterons de caractériser la pensée coopérative et d'économie sociale à partir de la présentation rapide de quelques lieux de production de savoirs d'économie sociale, selon une démarche de sociologie historique.

### 1. L'Alliance Coopérative Internationale

Le congrès considéré comme fondateur de l'Alliance Coopérative Internationale est d'abord un accord sur une réponse à la question de la participation, entre le courant participationniste qui se détermine en faveur de la participation des salariés (qui s'était constitué en Grande-Bretagne autour des *Christian Socialists* et autour de la coopération de production française) et le courant de la coopération de consommation dominé par le *Wholesale* anglais, Fédération des Sociétés coopératives de vente en gros, courant qui considère que la coopérative de consommation est employeur de la société de production. Le congrès fondateur qui se déroule à Londres en 1895 marque une relative victoire des thèses du *Wholesale*. En accentuant les caractères propres du courant participationniste et du courant du *Wholesale*, on a d'une part **un mouvement d'idées qui cherche à prouver la praticabilité d'une utopie**, et de l'autre **un mouvement d'entreprises qui cherche à penser une pratique coopérative**. Cette forme d'articulation entre un mouvement de pensée et un mouvement d'entreprise constitue le modèle typique des conditions épistémologiques de production de connaissance en économie sociale. Nous les trouvons dès avant à travers la relation entre Fourier et Godin en France, ou celle entre Owen, King et Rochdale au Royaume-Uni. Le mouvement et l'organisation se construisent à partir de l'appropriation d'une pensée alternative qui est confrontée à l'expérimentation. Si l'on étudie les compte-rendu des congrès de l'ACI, on observe que des rapports, thèmes ou mémoires suscitent des débats, dont certains sont récurrents. On note par exemple celui de la participation, celui de l'essor de la coopération dans l'économie capitaliste, celui de la vie démocratique ou encore celui des valeurs. L'un d'entre eux traverse cependant toute l'histoire de l'ACI, celui de **la paix**. L'attachement à la paix et à l'action non-violente apparaît ainsi comme le fil conducteur majeur du mouvement coopératif.

## **2. L'Institut International d'Etudes Coopératives (I.I.E.C.)**

L'IIEC a été créé par Charles Gide en 1930, après qu'il ait fondé, avec Bernard Lavergne, la *Revue des Etudes Coopératives* (1921). Il s'agit du premier centre visant à réunir de façon spécifique les enseignants-chercheurs spécialisés sur les coopératives, de leur première association indépendante. L'idée fondatrice de l'I.I.E.C. est que "les coopérateurs pratiquants ont leurs organisations, leurs congrès, leurs communications ; les coopérateurs "enseignants" n'ont rien de tout cela et pour autant risquent de s'esseuler ou d'être marginalisés" (Desroche, H., 1980, p.7). Comme souvent, Gide exprime là une vérité que l'histoire permettra de vérifier de maintes fois ! Ce qui explique que l'Institut s'adresse aux chercheurs et enseignants "qui auront publié au moins un livre sur la coopération ou donné un enseignement régulier dans une Université ou des Ecoles Spéciales"(Gide, C., in Desroche, H. op.cite, p.7). Charles Gide donnait à cet Institut la mission de "constituer une philosophie de la coopération" (Gide, C., 1931, p.9). Cet I.I.E.C. tiendra cinq sessions entre 1931 et 1938, dont les comptes rendus sont publiés dans la *Revue des Etudes Coopératives* -actuellement *Revue Internationale de l'économie sociale, Recma* (Revue des Etudes Coopératives, 1932, 1935, 1936, 1938). Dès sa fondation, des chercheurs de 17 pays en sont membres. Les travaux portent essentiellement sur la situation des mouvements dans chaque pays, avec plusieurs études comparées et questionnements sur les relations entre le mouvement coopératif et d'autres instances politiques et économiques (les municipalités, la concurrence, la fonction employeur...). L'IIEC n'a pas survécu à la seconde guerre, mais la REC poursuit la publication des travaux sur la coopération et l'économie sociale. Elle devient sous la direction d'André Chomel, *Revue des Etudes Coopératives, Mutualistes et Associatives* (RECMA, 1984). Elle s'appuie sur un comité d'orientation où sont présents les représentants des mouvements de l'économie sociale, un comité de rédaction et des correspondants scientifique dans 18 pays.

## **3. Le CIRIEC**

Le Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative (CIRIEC) a été créé en 1947 par Edgar Milhaud, professeur d'économie à l'Université de Genève, déjà fondateur en 1908 de la revue actuellement dénommée *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*.

« Le CIRIEC a pour objectifs la recherche scientifique, la publication et l'échange d'informations concernant les secteurs et activités orientés vers le service de l'intérêt

général et collectif dont tout particulièrement l'économie sociale » (Thiry, B., 2006). Il est actuellement présent sur 3 continents par l'intermédiaire de ses 13 sections nationales. Son directeur Bernard Thiry souligne qu'une originalité du CIRIEC réside « dans la participation de personnes d'horizons variés (représentants d'organisations professionnelles ou sociales, responsables d'entreprises, chercheurs scientifiques,...) » (Thiry, B., 2006)

Les travaux du CIRIEC ainsi que les *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* soutiennent la thèse centrale selon laquelle l'économie coopérative et l'économie publique sont complémentaires, voire constituent ensemble un vaste secteur démocratique, l'économie collective. Ce corps de théories se différencie donc sensiblement de celui de l'ACI, qui inscrit les coopératives dans la sphère de l'économie privée. Les chercheurs participant aux comités de recherche de l'ACI et du CIRIEC sont cependant de longue date en dialogue permanent, quand ils ne sont pas les mêmes.

#### **4. L'I.R.C.O.D et l'UCI.**

La création de l'International Council for Research in Cooperation Development (IRCOD) a été précédée par la publication en 1957 de l'International Review of Community Development (IRCD), à l'initiative de trois centres de recherche : le Centro di Sociologia della Cooperazione de Milan, l'International Federation of Settlement and Neighbourhood Center et le Centre de Recherche Coopératives de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris).

L'IRCOD s'enracine dans deux Colloques organisés par le Collège Coopératif (Paris). Entre le 15 janvier et le 27 janvier 1962, le Collège Coopératif propose une quinzaine d'études sur "Expansion planifiée et associations volontaires dans le développement coopératif", à laquelle participent entre autres R. Dumont, M. Gutelman, M. Klatzmann, G. Belloncle, M. Marthelot... Les contributions portent sur le développement coopératif en Europe et en Afrique du Nord et Sud-Saharienne. Les textes sont publiés dans les livraisons 11 et 12 des *Archives Internationales de Sociologie de la Coopération* (AISC). Le second Colloque a lieu à Tel Aviv en mars 1965 et porte sur "Coopération agricole et Développement rural". Les 22-24 septembre de la même année, à Paris, est fondé le Conseil International de Recherches Coopératives (IRCOD) par des représentants venant de trente six pays. Son activité consiste à publier les anciennes AISC, désormais « *Archives des Sciences Sociales de la Coopération et du Développement* » (ASSCOD) dont Henri Desroche sera l'animateur infatigable. Les ASSCOD se spécialisent dans la sociologie de l'animation coopérative et du développement à partir des années 70, lorsque Desroche en fera l'outil de valorisation de l'Université Coopérative Internationale (UCI).

On voit se dessiner le réseau de l'UCI dès 1962, avec le premier séjour qu'effectue Henri Desroche en Afrique sur l'invitation de Roland Colin, alors conseiller de Mamadou Dia, vice-Président de la République Sénégalaise. Du 1er au 3 mai 1964, le Collège Coopératif organise, à la demande de deux délégations d'étudiants sud-américains, des journées d'études pour développer des relations entre institutions d'enseignement ou de recherche active, concernées par les développements coopératifs sud-américains. A la différence du partenariat africain, les échanges avec les différents pays d'Amérique Latine s'inscriront généralement dans le cadre institutionnel des Universités.

Ce réseau qui se constitue ensuite sera « officialisé » grâce à l'Alliance Coopérative Internationale qui propose en 1976 à Henri Desroche de fonder une université coopérative. Ce dernier propose : 1. Une Université Internationale complémentaire d'Instituts Nationaux. 2. Un dispositif opérationnel léger. 3. Une pédagogie extra-scolaire. 4. Un recrutement polyvalent d'adultes. 5. Un système d'appui sur des institutions "hôtes". 6. Un statut d'associations avec l'Université des Nations Unies. Les chercheurs et universitaires qui y participent animent les débats et accompagnent les acteurs dans l'écriture de leur recherche ou témoignage en vue d'une publication assurée par l'équipe organisatrice et plus généralement par la revue "Archives des Sciences Sociales de la Coopération et du Développement".

L'IRCOD et l'UCI ont produit des recherche-action portant essentiellement sur les projets coopératifs et d'économie sociale dans les pays en développement. Alors que l'IIEC, l'ACI et la REC / RECMA ont porté l'essentiel de leurs regards sur l'économie sociale instituée de l'Hémisphère nord, l'UCI s'est intéressée de façon privilégiée aux projets d'économie sociale des pays en développement.

**Ces regroupements –ACI, IIEC, CIRIEC, UCI- présentent des caractères variés, mais tous réunissent, ou ont réuni, des acteurs et des chercheurs.** Si l'ACI est l'instance officielle de représentation des mouvements coopératifs, elle est dotée d'un comité de recherche international très actif, qui éclaire par ses travaux les mouvements coopératifs.<sup>2</sup> Bien que ne s'appuyant pas uniquement sur des fédérations unifiées comme l'ACI, le CIRIEC jouit

---

<sup>2</sup> Sa prochaine rencontre aura lieu à Paris du 19 au 22 octobre 2006 (site) et portera sur le thème *The cooperative response to civil society's new expectations* : <http://icaresearch-paris.coop/>

également d'une large reconnaissance internationale, en particulier grâce aux recherches qu'il produit.

L'UCI était certes une forme d'université, mais combien originale : « *hors les murs, saisonnière et itinérant* » selon les termes de son fondateur, elle était également ouverte à tous : ce n'est pas le statut professionnel qui déterminait la qualité de chercheur, mais une posture de recherche-action que pouvait acquérir tout acteur social.

Ces organisations ont chacune produit un courant original : à partir du mouvement coopératif pour l'ACI, de l'économie sociale pour la RECMA, de l'économie collective pour le CIRIEC, de l'économie sociale instituante pour l'UCI.

Dans la partie qui suit, nous allons tenter de spécifier la posture épistémologique et les fondements théoriques que partagent ces courants.

## **II QU'EST-CE QUI SPÉCIFIE LA POSTURE ET LES CONCEPTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LA COOPÉRATION ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ?**

### **1. La coopération et l'économie sociale : un mouvement pacifiste et non-violent**

Le mouvement coopératif, l'économie sociale, l'économie collective sont avant tout une réponse non violente à la violence de l'économie capitaliste. On peut constater cette posture à deux niveaux : à celui du mouvement organisé au niveau mondial qu'est l'Alliance coopérative internationale (ACI) et à celui des penseurs et des acteurs coopératifs qui présentent leur activité en premier lieu comme une réponse non-violente aux problèmes sociaux.

#### ***L'attachement à la paix***

Les résolutions de l'ACI sur la paix ne cessent de rappeler que "les statuts de l'Alliance font obligation à toutes ses organisations membres de contribuer à l'établissement durable de la paix et la sécurité" (Compte-rendu du Congrès de Hambourg, 1984, p.23). Si le "maintien de la paix" n'est pas le premier problème de l'ACI, l'ACI considère qu'il est le "problème numéro un de l'humanité" (Trunov, 1984), et il constitue une des raisons d'être du mouvement coopératif.

Ainsi, l'attachement de l'ACI à la paix ne se manifeste pas seulement que lorsque celle-ci est menacée. "Les buts de l'Alliance Coopérative Internationale sont économiques, sociaux et humanitaires, dans le sens le plus plein du terme, et toute son activité des cinquante dernières années ne constitue rien d'autre qu'une campagne économique et politique en faveur



de la paix" (ACI, Déclaration aux pays membres de l'Organisation des Nations Unies, 1946, cité par Watkins, 1971, p.238).

Cet attachement à la paix est fondateur de la posture théorique et épistémologique de la tradition coopérative, dans la mesure où elle ne se manifeste pas seulement par des discours mais aussi par des pratiques non-violentes et leur revendication.

### ***Une pratique non-violente***

La liste est sans fin des militants coopératifs qui déterminent leur action à la recherche d'une solution pacifique aux problèmes sociaux.

Dès 1865, Véron affirme : "Dans les aspirations qui partout se révèlent parmi les populations ouvrières, je vois le commencement d'une révolution immense, d'autant plus admirable qu'elle est pacifique et qu'elle ne coûtera à personne, ni larmes ni sang (Véron, in Gaumont, J., TI, p. 517). Face à Marx, Benoît Malon affirme, dans son Manifeste de la Coopération, préparer la voie pacifique de l'émancipation. (Malon, B., 1866). Les membres de "l'association", "bulletin des coopératives françaises et étrangères", créée en 1864, proviennent de familles de pensée très diverses. Un point toutefois retient l'accord le plus profond et le plus large, c'est celui de la paix : "Les collaborateurs de *L'Association* sont pacifistes" (Gaumont, J., TI, p.480).

## **2. Une pensée de l'entreprise**

Le moyen d'action alternatif à la fois à l'exploitation capitaliste et à l'exacerbation de la lutte des classes, est la mise en œuvre d'une forme d'entreprise originale. L'entreprise signifie deux faits articulés : « Dans sa simple généralité, l'« entreprise » recouvre la tendance qui porte à l'action, l'élan qui n'est pas encore entré dans la phase de sa réalisation effective. Elle exprime aussi l'effectuation elle-même, l'activité en tant qu'elle n'est pas encore réalisée, achevée » (Véron, H., 1982, p.249). Le projet coopératif et le projet d'économie sociale ne sont guère compréhensibles sans une évaluation des organisations d'économie sociale et ne sauraient renvoyer à une essence idéaliste de l'homme. Inversement, les organisations d'économie sociale sont le produit de sujets pensant et agissant et elles ne sont qu'une dimension –seulement- de l'entreprise d'économie sociale.

L'entreprise d'économie sociale ne constitue bien sûr qu'une façon d'entreprendre. Celle-ci conjugue l'aspiration du sujet à se construire à travers la prise de responsabilité, et l'aspiration égalitaire et solidariste de l'action collective. L'entreprise d'économie sociale se spécifie comme groupement de personnes associées de leur plein gré et fonctionnant de façon démocratique en vue de répondre à des attentes et des besoins partagés.

### **3. Une épistémologie originale et une praxéologie coopérative**

#### ***Une posture épistémologique de recherche-action***

La recherche coopérative s'inscrit dans une démarche qui prend en compte la posture du chercheur vis à vis de son objet. Cette réflexion est intrinsèque à la réflexion de l'économie sociale : la majorité des chercheurs appartenant à cette tradition a simultanément un statut d'acteur coopératif. Les grands auteurs sur la coopération sont autant des acteurs que des chercheurs, qu'ils soient statutairement des chercheurs universitaires ou des acteurs de terrain : Auteur d'une œuvre remarquable, Jean-Baptiste André Godin était également fondateur du familistère de Guise. Enseignant-chercheur professionnel, Charles Gide était membre de 80 associations et coopératives, Albert Thomas était militant socialiste et homme politique, Ernest Poisson était militant et dirigeant coopératif, Georges Fauquet était médecin, puis fonctionnaire au BIT, etc. : Universitaires mais engagés, acteurs mais chercheurs, tels sont les auteurs d'études coopératives, associatives et mutualistes. La démarche de recherche-action qu'on reconnaît à Henri Desroche est plus largement une démarche caractérisant la tradition de pensée dans laquelle il s'inscrit. L'apport spécifique d'Henri Desroche est d'avoir actualisée cette démarche –mais d'autres l'avaient fait en leur temps-, et surtout d'avoir su la nommer et la modéliser.

Inversant les rapports entre théorie et pratique, les coopérateurs ne se contentent pas d'une critique théorique de leurs pratiques. Dans la mesure où les coopératives résultent de projets volontaires et construits, les coopérateurs n'attendent pas les sociologues ou les économistes qui, de leur savoir surplombant l'action, vont bâtir leur théorie. Ils ont déjà théorisé leur critique sociale avant d'entreprendre en coopération. Ils expérimentent et tirent les leçons de cet essai. Ils procèdent par recherche-action, même s'ils ne dédaignent pas les apports (nombreux) et la reconnaissance (rare) des traditions de pensées provenant des universités.

Cette posture originale a eu pour corollaire la marginalisation de la pensée coopérative au regard de la recherche et de l'enseignement universitaire. Cette marginalité tient aussi à la résistance que la coopération, l'associationnisme et le mutualisme, comme mouvements de pensée, ont opposée au découpage scientifique en disciplines au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette résistance se traduit par le maintien d'une posture expérimentale : on vérifie la validité de la théorie par la pratique sociale. De fait, l'enseignement de la coopération et de la mutualité a été essentiellement porté par des associations et financé par les mouvements coopératifs et mutualistes. La situation de cet enseignement est donc ancrée dans une histoire longue : il y a

une marginalité originelle de l'enseignement et de la recherche sur l'économie sociale. Il n'y a eu de place à l'Université que pour les deux grandes traditions ayant acquis leurs lettres de noblesse scientifique : libérale (ou fonctionnelle) et critique (ou marxiste).

### *Une praxéologie coopérative*

Dans le sillage de K.Polanyi, de nombreux économistes remettent en question le point de vue assez généralement admis selon lequel l'économie a gagné son autonomie au cours des derniers siècles dans la société occidentale. La notion d'encastrement (d'*embeddedness*) est proposée pour souligner que pour expliquer une activité sociale ou économique, on doit faire appel aux « rapports personnels et (de) la structure des réseaux de relations » (Granovetter, M., 1995, p.13). S'il est riche de conséquences, ce point apparaît à nos yeux comme une reconnaissance du bien fondé de la pratique de recherche de la tradition coopérative. En effet, les chercheurs de l'économie sociale, qui ont maintenu une démarche expérimentale, revendiquent l'unité non seulement de la sociologie et de l'économie, mais aussi de la philosophie et de l'économie, ce que défend aujourd'hui l'économiste indien A.Sen. Les acteurs et chercheurs en économie sociale ne considèrent jamais que l'économie est neutre au regard des valeurs. Le capitalisme n'est pas une économie qui se serait détachée du domaine des valeurs, qui se serait « désencastrée » : elle s'appuie sur une hiérarchisation des valeurs qui valorise le cynisme et l'égoïsme. Mais elle ne le dit pas, invitant ainsi à 'naturaliser' son propre système de valeurs. Que l'homme puisse être cynique et égoïste ne fait aucun doute, comme il ne fait aucun doute non plus qu'il puisse être solidaire et altruiste. La question n'est donc pas de chercher à établir une nature humaine *in fine*, des *hominum* fondamentaux, mais de définir les règles collectives qui permettent à l'homme de vivre en société et en paix.

Qu'il s'agisse de l'économie, du droit, de la gestion ou de la sociologie, les acteurs et les actions qui constituent les objets des enquêtes scientifiques sont également les acteurs pensants qui utilisent leurs résultats et transforment le monde. L'accès de plus en plus aisé à l'éducation pour une partie croissante de l'humanité rend de moins en moins nette et pertinente la distinction entre chercheurs et acteurs. Non seulement, il n'est pas besoin d'être professeur de sociologie pour être sociologue, mais encore chacun peut se forger sa propre sociologie pour répondre aux problèmes qu'il rencontre dans son activité quotidienne, qu'elle soit professionnelle, militante ou privée. Cette affirmation ne signifie pas l'inutilité de la formation, mais au contraire sa banalisation par la multiplication des accès à l'information.

La tradition de pensée en économie sociale est précurseur : elle a maintenu l'économie dans le social, en considérant que la finalité de l'économie se situait en dehors d'elle-même. A travers le principe fondateur de subordination de l'économique à l'homme social, les penseurs de l'économie sociale postulent d'une économie « *embedded* ».

#### **4. Acteurs et universitaires : la tradition coopérative a-t-elle un avenir ?**

La posture épistémologique de la tradition coopérative fonde une démarche d'émancipation de la personne. L'économie sociale propose à chacun d'être acteur et chercheur de sa propre histoire. La recherche-action est l'outil privilégié de cette démarche. Si l'entreprise en est le produit socio-économique, la praxéologie en est la résultante intellectuelle. Alors que l'enquête sociologique classique 'objectifie' l'acteur, alors qu'elle vise l'élaboration de la pensée du chercheur -c'est-ci fût-elle de type actionnaliste ou constructiviste-, alors que la recherche classique est par nature hétéro-formatrice, la posture de recherche-action propose une prise de parole qui vise d'abord à rendre possible, par sa socialisation, la transformation de l'expérience singulière du sujet en connaissance transmissible : elle est l'outil d'une autoformation de l'acteur avant d'être le moyen d'une collecte de donnée pour le chercheur.

Alors, à quoi sert l'universitaire ? La situation de la recherche et de l'enseignement sur l'économie sociale est ancrée dans cette longue histoire de marginalité originelle, résultant de la profonde altérité du mouvement coopératif. L'universitaire a autant à apprendre d'un acteur d'économie sociale qu'à lui apprendre, car il n'est pas formé aux mêmes savoirs : théoriques d'un côté, expérientiels de l'autre. Il est chercheur, apprenant et accompagnateur de formation par la recherche-action. Quel est l'avenir de ce rôle ? Il est désormais certain que l'économie sociale et solidaire suscite un engouement en matière de recherches de type universitaire. On ne peut que s'en réjouir. Mais il y a fort à parier que l'aspect le plus fondamental de cette tradition, qui est le rapport établi entre recherche et action soit délaissé, pour la simple raison qu'il ne fait l'objet d'aucune valorisation universitaire. La responsabilité de maintenir et fortifier cette tradition revient aux acteurs...et aux chercheurs militants. S'ils abandonnaient totalement aux universitaires et autres chercheurs professionnels la réflexion sur leurs pratiques, ils pourraient craindre que disparaisse leur propre façon de penser. Mais cette disparition menacerait également l'économie sociale comme objet propre. Le mouvement de l'économie sociale peut-il exister sans définir sa propre démarche de production de connaissances ?

### III RETOUR A LA PRATIQUE : LES RENCONTRES DU MONT-BLANC

Les secondes Rencontres du Mont-Blanc ont réuni les 4-5-6 novembre derniers des responsables d'entreprises d'économie sociale de Belgique, Bulgarie, Canada, Costa-Rica, Côte d'Ivoire, Espagne, Etats-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pologne, Portugal, République Slovaque, République Tchèque, Sénégal, ainsi qu'un délégué de l'Organisation Internationale du Travail (OIT, Genève) et le Président de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI, Genève). Au cours de ces journées, les participants ont échangé et réfléchi sur leurs expériences, sur leur communication, sur la mondialisation des échanges commerciaux. Un large temps était également consacré à l'élaboration de projets d'actions communs. Parmi ceux-ci, la création d'un Centre international de veille de l'économie sociale a été retenue. Alain d'Iribarne, Administrateur de la Maison des Sciences de l'Homme (Paris), invité à intervenir sur le projet de centre international de veille de l'économie sociale, a confirmé le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme, en particulier pour faciliter l'ouverture internationale du projet.

Les Rencontres du Mont-Blanc envisagent de déployer ce projet selon trois axes :

- la création d'un site internet destiné aux chercheurs et aux responsables d'entreprises d'économie sociale, qui aura vocation à les informer sur les événements, les recherches, les études, les programmes d'économie sociale à l'échelle internationale.

- La réunion d'un séminaire de recherche dont le compte rendu serait ensuite présenté aux Rencontres du Mont-Blanc.

- La création d'une revue internationale d'économie sociale publiée en langue anglaise à partir des revues nationales déjà existantes

Ce projet ne pourra voir le jour qu'à la double condition suivante : (1) que les Rencontres du Mont-Blanc mobilisent des moyens adaptés et (2) que se construise un partenariat entre les principaux réseaux existants [comme le CIRIEC international (Belgique), le Comité de recherche de l'Alliance Coopérative Internationale (Suisse), la Maison des Sciences de l'Homme (France), RULESCOOP (Amérique Latine), RIPPES (Afrique), l'Université Coopérative Européenne (France, Italie, Portugal, Belgique), etc.].

## **Conclusion : d'une histoire à un projet et réciproquement**

Dans un contexte marqué par un redoublement de l'exploitation capitaliste des richesses naturelles et humaines, l'économie sociale et solidaire rencontre un écho très important sur tous les continents. Perçue comme une alternative économique réaliste, elle se développe sous des formes extrêmement diverses. Pour se fortifier réciproquement et pour peser à une échelle plus grande, les mouvements qui se retrouvent dans ses valeurs et démarches cherchent à se connaître et se faire reconnaître. De nombreuses initiatives nationales, continentales ou internationales ont déjà vu le jour pour favoriser cette reconnaissance. L'initiative prise récemment par les Rencontres du Mont-Blanc s'inscrit ainsi dans une longue tradition d'agir et penser et dans un ensemble de réseaux actifs. Les expériences plus anciennes présentées ci-dessus montrent que pour s'inscrire dans la durée, une telle initiative trouvera avantage à travailler en réseau, à unifier des moyens et à s'appuyer sur un outil commun. Dans tous nos exemples, cet outil fut une publication. Les expériences auxquelles nous nous sommes référés respectent également les principes suivants :

- (1) une visée d'éducation et d'émancipation humaine,
- (2) une inscription dans une posture de recherche-action et une démarche de recherche de 'conséquence' des actes en lien avec les théories,
- (3) la prise en compte et la valorisation des savoirs expérientiels et la reconnaissance de 'chercheurs-acteurs' non universitaires,
- (4) l'attachement à une démarche d'action non-violente,
- (5) la promotion d'entreprises démocratiques attachées à l'engagement volontaire, la participation démocratique, la solidarité.

La reconnaissance, en particulier en provenance des universités, est essentielle. Mais elle n'est pas sans risques : les conditions de production de la pensée relative à l'économie sociale sont spécifiques et déterminent une tradition qui ne peut totalement s'inscrire dans un cadre universitaire. Plus précisément, l'économie sociale ne peut se réduire ni à la tradition libérale ni à la tradition critique. Dans la tradition libérale, l'universitaire est également l'expert. La finalité est la constitution de théories en relation avec des logiques disciplinaires, quand bien même il s'agit de les dépasser, comme dans la tentative actuelle de plusieurs laboratoires de fonder une sociologie économique. Dans la tradition critique, l'universitaire est un penseur organique, dont la mission est distincte de celle des acteurs. Dans cette tradition, le lien entre théorie et pratique définit une unité. Une vérité scientifique définit une stratégie de changement social préférable à toute autre. Dans la tradition de l'économie sociale –dont la

reconnaissance reste à établir-, l'universitaire est également militant. Mais son engagement se distingue de celui de la tradition critique sur trois points :

(1) les chercheurs ne sont pas nécessairement universitaires et les universitaires sont en règle générale également acteurs militants dans des entreprises d'économie sociale : il n'y a pas d'avant-garde intellectuelle et la recherche-action est une posture accessible à tous.

(2) Il s'en suit que les chercheurs professionnels, dont les universitaires, sont également formateurs ou plus précisément accompagnateur d'autoformation.

(3) Il n'y a pas d'unité entre théorie et pratique mais complémentarité. La recherche-action établit un va-et-vient permanent : un temps pour l'action, un temps pour la réflexion. Recherche et action constituent l'un et l'autre des corps de métiers différents et articulés.

Le corollaire de la distinction entre théorie et pratique est qu'il y a place pour des pratiques différenciées et pour plusieurs théories, pour plusieurs courants dans l'économie sociale : coopérativisme, mutualisme, associationnisme, économie collective, économie sociale, économie solidaire, économie alternative... constituent des courants, tous également légitimes, d'une même tradition d'agir et de penser. Sans doute est-ce pour cette raison, ajoutée à celle de la pratique non-violente, que l'utopie qu'elles poursuivent n'a jamais été cause de totalitarisme. Comme le disait Henri Desroche : « Si Science et Action demandent à être reines chacune dans leur royaume, je suppose que la meilleure manière pour cette double souveraineté de ne pas se muer en double tyrannie, c'est encore de les camper –science et action- deux Majestés l'une vis-à-vis de l'autre, en des termes tels que chacune soit pour l'autre « l'opposition de Sa Majesté' » (Desroche, H., 1971, p.171).

### **Bibliographie**

Chaves, R., Monzon J.L., Sajardo-Moreno A., Recherche universitaire et économie sociale en Espagne, Recma n°298, oct-déc. 2005

Chomel, A., (coord), Coopération et économie sociale au second XXème siècle : Claude Vienney, Institut de l'Economie Sociale - L'Harmattan, 2002

Chomel, A., Alix, N., (coord), Pour une économie sociale sans rivage : André Moreau, Institut de l'Economie Sociale - L'Harmattan, 2005

Collectif, Un coopérateur réaliste : Georges Fauquet, Ed.Centre d'études coopératives de la Haute-Savoie, Annecy, 1969

Colombain, M., L'Organisation Internationale du Travail et le mouvement coopératif, éd. Cap Diamant et Conseil Supérieur de la coopération de la Prvince du Québec, Québec, 1944

- Defourny, J., Develtere P., Fonteneau B., (Eds), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck, Bruxelles, 1999
- Desroche, H., *Histoire sociale du Mouvement coopératif international*, Cours à l'Institut des Sciences Sociales du Travail à l'Université de Paris, BECC, Paris, 1962
- Desroche, H., *Un antécédent de l'U.C.I., l'Institut International d'Etudes Coopératives (I.I.E.C.), 1930-1938*, in ASSCOD, n° 54, oct. déc. 1980
- Desroche, H., Ed. *Ouvrières, Apprentissages en sciences sociales et éducation permanente*, TI, 1971, T2, 1978, T3, 1990
- Desroche, *Des mémoires d'un éduqué au mémorial d'un éduquant. Entretien de Draperi J.F. et Forrat P.*, Film de l'Université de Nantes, enregistrement le 12/04/1991
- Desroche, H., Entretien, propos recueillis par Draperi J.F., *Recherche et formation*, n°12, oct.1992, pp. 135-146
- Draperi, J.F., *Tour d'horizon sur la recherche en économie sociale en France en 1992*, Recma, 2ème trim.1992
- Draperi, J.F., *Le centenaire de l'ACI : regard sur une histoire mémorable*, Recma n° 258, 4ème trim.1995, pp.73-82 et n° 259, 1er trim.1996, pp.75-86
- Draperi, J.F., *L'autobiographie raisonnée : présentation abrégée et commentaires pratiques*, in Moisan, A., Carré P., *L'autoformation, fait social*, L'Harmattan, 2002
- Draperi, J.F., *Making possible an other word*, Presses de l'Economie Sociale, 2005
- Draperi, J.F., *L'économie sociale Utopies, pratiques, principes*, Presses de l'Economie Sociale, 2005
- Gaumont, J., *Histoire générale de la coopération en France*, Fncc, 1924, T.I, 630 p., T.II, 735 p.
- Gide, C., *Manifeste coopératif*, REC, n°1, 1921
- Gide, C., *La création d'un Institut International d'Etudes Coopératives*, in *Revue des Etudes Coopératives*, 1931
- Granovetter, M., *La notion d'embeddedness*, in *L'inscription sociale du marché*, L'Harmattan, 1995, p.13
- Lambert, P., *La doctrine coopérative, Les propagateurs de la coopération*, Bruxelles, 1964
- Malon, B., *Manifeste de la coopération*, 1866
- Mantoux, P., *Albert Thomas, Ass. Le souvenir d'Albert Thomas*, 1947
- Mauss, M., *Ecrits politiques. Textes réunis et présentés par Fournier, M.*, Fayard, 1997
- Mesnier, P.M., Missotte, P., *La recherche-action*, L'Harmattan, 2003
- Mladenatz, G., *Histoire des doctrines coopératives*, PUF, 1933
- Ramadier, E. Poisson, FNCC, 1947
- Ricoeur, P., *Parcours de la reconnaissance*, Gallimard, 2004



Sen A., Ethique et économie, PUF, 1993

Toucas, P., Les coopérateurs. Deux siècles de pratiques coopératives, Ed., de l'Atelier, Groupement National de la Coopération, 2005

Vérin, H., Entrepreneurs, entreprise. Histoire d'une idée, PUF, 1982.

Watkins, W.P., L'Alliance Coopérative Internationale 1895-1970, ACI Londres, 1971

Archives Internationales de Sociologie de la Coopération, 1965, n° 18.

Archives Internationales de Sociologie de la Coopération, 1964, n° 15.

Alternatives Economiques, L'économie sociale de A à Z, Guide pratiques, 2006

Compte-rendus des rapports à l'ACI, Alliance Coopérative Internationale, Genève.

Nouvelles de l'Université Coopérative Internationale, BECC, 1978-1984

Revue des Etudes Coopératives, n° 45 (1932), n° 54 (1935), n° 61 (1936), n° 69 (1938).

Revue des Etudes Coopératives, 50 ans de pensée et d'action coopératives (1921-1971), n°165-166, oct.déc. 1971

Revue Internationale de l'Economie Sociale (Recma), Un siècle d'économie sociale, n° 275-276, CIEM, avril 2000